

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Les choses commencent à bouger

En automne 2004, le parti radical, constatant qu'il continuait de perdre des sièges malgré ses «renouveaux» successifs, décidait de se refaire une santé électorale sur le dos de la compétence cantonale en matière de formation. A cet effet, il conçut une initiative pour unifier sur le plan suisse l'âge d'entrée à l'école, les objectifs scolaires, le matériel d'enseignement et les méthodes d'évaluation. Unifier le matériel d'enseignement dans une confédération quadrilingue, il fallait y penser! C'est ce qu'ils appellent «redevenir un groupe propositionnel».

D'autres partis trouvèrent que c'était une bonne idée et, finalement, les larons de toutes tendances qui hantent le Palais fédéral conçurent, sous la forme informelle d'un immense fourre-tout, la spoliation fédérale d'une des dernières prérogatives cantonales d'importance. L'affaire fut bouclée en six mois, sans débat, presque sans opposition, le projet fut accepté en votation finale par le législatif fédéral le 16 décembre 2005 et la date du vote fixée au 21 mai 2006. On y arrive...

Cette opération est une indignité sur la forme et sur le fond, contraire aussi bien à la loyauté confédérale qu'à l'avenir de la formation en Suisse.

Sur le fond, on l'a vu lors de leur conférence de presse, les partisans se contentent de répéter leurs slogans, sur

la mobilité, qui sera extraordinaire, sur la qualité, qui sera fantastique, sur la perméabilité qui sera aussi bien horizontale que verticale et oblique. Ils tentent d'amadouer le peuple par d'écœurantes banalités sur les bienfaits de leur prétendue harmonisation.

En revanche, ils sont sensiblement moins bavards sur les aspects institutionnels. Quand ils sont contraints d'en parler, ils se font tout petits et relativisent: il ne s'agit que d'une unification minimale, les cantons conserveront toute leur souveraineté, la Confédération n'interviendra qu'en dernière extrémité – d'ailleurs, elle ne sera pas forcée de le faire –, les cantons continueront d'avoir toute latitude pour conduire leur politique propre, etc.

On verra au contraire, lisant l'argumentaire encarté dans ce numéro, que les cantons sont cernés par un triple dispositif de centralisation, le plus important qui ait jamais menacé leur autonomie. On verra que deux des mécanismes de ce dispositif n'ont encore jamais été utilisés et que l'un d'entre eux – les organes communs – est même une nouveauté.

La portée révolutionnaire de cette nouveauté a, jusqu'aujourd'hui, échappé à l'attention de la plupart des commentateurs. C'est d'ailleurs un scandale qu'elle ait pris place dans une disposition destinée à un domaine précis – la forma-

tion – et n'ait pas fait en tant que telle l'objet d'un débat institutionnel.

On verra encore que l'harmonisation attendue annonce en réalité un désordre scolaire sans précédent. On verra enfin que les textes sont ainsi faits qu'ils annoncent la suite, une suite d'ailleurs d'ores et déjà prévue et voulue par les socialistes et les radicaux, sous la forme notamment d'un grand Département fédéral de la formation.

Sur la forme, on sait d'expérience qu'il est toujours difficile, même pour les habitués, de se faire une représentation exacte de ce qu'annonce un nouveau texte législatif, de sa portée exacte et de ses conséquences. La difficulté est décuplée quand il s'agit, comme ici, d'un paquet groupant toute une série de modifications constitutionnelles. Notre argumentaire est le résultat d'un travail que plusieurs personnes averties ont conduit au pas de charge depuis décembre 2005. On en a eu quelques premiers aperçus lors de notre séminaire, puis dans les *Nation* qui ont suivi. Ce n'est que ces derniers jours qu'il a été conduit à chef... et sans doute est-il encore incomplet: chaque fois qu'on regarde sous le paquet, on y voit grouiller de nouvelles blattes et des coïtrons inattendus. Comment veut-on que l'électeur normal, forcément moins attentif, puisse se faire une idée sérieuse et approfondie

en si peu de temps? Mais précisément, on ne veut pas qu'il se fasse une idée, l'électeur. On veut le prendre à froid et obtenir de sa part un vote de somnambule. Il y a une forme de mépris du peuple et du référendum populaire spécifique aux parlements. Elle a pris sa pleine ampleur à cette occasion.

Le travail inlassable qu'un certain nombre de personnes accomplissent en Suisse romande, mais aussi en Suisse alémanique et au Tessin commence à porter ses fruits. La presse n'est en général pas très enthousiaste. *La Liberté* de Fribourg a même tiré de jolis boulets dans la bonne direction. Un comité vaudois a vu le jour, qui comprend des libéraux, des radicaux, des UDC et des personnalités hors-parti. Un comité argovien est en voie de constitution. Le jour même où cette *Nation* aura été distribuée, le comité suisse d'opposition aura tenu sa conférence de presse à Berne. C'est tard, nous dira-t-on avec raison. Mais ce n'est pas nous qui avons choisi les conditions de l'affrontement. Il n'en faut pas moins se battre.

Nous adjurons nos lecteurs et amis de contribuer à cette campagne capitale en diffusant notre argumentaire aussi largement que possible, dans le Canton et au-delà.

OLIVIER DELACRETAZ

### Revue de presse

#### Fédéralisme canin

(ej) Nos journalistes ne sont pas contents: le Conseil fédéral n'a pas accepté la réglementation élaborée par M. Deiss contre les chiens dangereux (encore un mauvais coup du vilain Blocher!). Il laisse la responsabilité aux cantons dont c'est d'ailleurs la compétence. Dans *24 heures* du 13.04.2006. («Pauvre Joseph, obligé de se défausser sur les cantons!»), M. Jacques Poget écrit:

[...] *Drôle de fédéralisme que celui de la sécurité canine: Valais, Saint-Gall, Zurich, Genève, Berne ont pris ou annoncé des mesures diverses et variées. Comme si les frontières cantonales avaient une réalité dans ce domaine. Comme si le lobby des clubs d'amateurs et les scrupules - même fondés - des vétérinaires pesaient plus lourd que l'intégrité physique, voire la vie, des futures victimes.*

Protéger les éventuelles victimes, fort bien! Mais comment? Les experts ne sont pas d'accord entre eux. Certains cantons ont donc pris des mesures différentes les unes des autres. Après quelques semaines, Zurich a déjà modifié sa réglementation. Tant qu'on ne sait pas exactement quoi faire, il est indispensable que les cantons entreprennent divers essais. Expériences faites, ils

pourront ensuite se mettre d'accord pour une réglementation commune. Pour le moment, le fédéralisme canin est la solution la plus intelligente.

#### Qui dit mieux?

(ej) Lu dans *La Liberté* du 10.04.2006 concernant l'appellation des nouveaux districts:

[...] *Dans l'avant-projet mis en consultation par le canton de Vaud, on parle de «district de la Broye». Tiens, les Fribourgeois ont déjà entendu ça quelque part... «Cette double appellation va poser problème» a relevé le préfet André Cornamusaz au rendez-vous annuel des syndicats du district de Payerne. Il lance la pêche aux idées. «Transmettez toutes vos propositions aux députés broyards!»*

Va-t-on ravir aux Fribourgeois la désignation officielle du territoire dont Estavayer-le-Lac est le chef-lieu? Les frontières intercantionales broyardes entremêlées et les enclaves sont déjà suffisamment compliquées. Si en plus toute la région vaudoise et fribourgeoise s'appelle «district de la Broye» quel embrouillamini! Alors, faisons travailler nos méninges pour trouver mieux. On se demande quand même si ceux qui ont conçu le projet avaient vu le problème.

#### Pénalophilie

(phr) Sous le titre «Tous responsables», le philosophe Jean Romain livre, dans *Le Matin dimanche* de Pâques, ses considérations sur la pénalophilie ambiante:

[...] *en fait, tout le monde est responsable de tout, tout le temps... L'engrenage de la pénalophilie n'a pas de limites pour faire porter aux autres les responsabilités d'un adulte. L'individu et sa responsabilité personnelle sont dissous dans un collectivisme qui doit sans cesse répondre de lui. Ne pas le faire ou simplement hésiter, c'est s'exposer aux poursuites pénales des innombrables criminographes, ces néo-professionnels de la vertu...*

*Cette envie irrésistible de désigner des coupables est due au mariage de la morale et des moyens de communication. Le tam-tam communicatif amplifie les vétilles, décuple l'émotion, transforme chacun en juge, et les manquements les plus minimes sont susceptibles d'être montés en épingle.*

*Aujourd'hui [...] les médias distillent l'information en temps réel, organisent le spectacle et la culture des consommateurs. Il y avait seize personnes à la crucifixion de Jésus, mille trois cents à la première de Hamlet, et deux milliards à la finale de l'Eurofoot. Et ce qui est cer-*

*tain est que, si des télévisions avaient été sur place le Vendredi Saint, il se serait trouvé un tribunal pour condamner les présents de n'être pas intervenus de manière citoyenne pour empêcher les Romains de tuer un innocent. Imaginez l'ingérence citoyenne: pas de crucifixion, pas de résurrection, et pas de christianisme! Mais de la moralité plein les yeux.*

Comme le dit le slogan du *Matin*: «vite lu, bien vu».

### SOMMAIRE

#### Le grand Louis p. 2

Un Vaudois pris entre ses convictions fédéralistes et l'idéologie radicale.

#### Les médecins à Berne et ailleurs p. 3

Et si la bonne médecine n'était pas celle que l'on programme à Berne?

#### Vocation p. 4

Fort de sa vocation, Ramuz s'astreint à des exercices littéraires.

## Le grand Louis

«Quel est donc ce personnage dont la statue se dresse sur l'Esplanade de La Madeleine, près du palais de Rumine?». La dame qui me pose cette question connaît pourtant bien Lausanne, mais, chose surprenante, ne sait plus trop qui était cet homme élané, revêtu de la redingote en usage dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour qu'il soit tout à fait ressemblant, il aurait fallu lui mettre les lorgnons qu'il porte habituellement sur les portraits de l'époque. Il s'agit bien sûr de Louis Ruchonnet, surnommé «le grand Louis» par ses contemporains et les générations suivantes, jusqu'à ce qu'il tombe dans l'oubli de notre époque généralement ignorante de l'histoire; grand par la taille, mais aussi par ses qualités d'homme politique hors du commun.

Les politiques d'envergure ne courent pas les rues. Notre Pays de Vaud a eu le privilège d'en avoir quelques-uns au XIX<sup>e</sup> siècle: Monod, Muret, Pidou («les Pères de la Patrie») auxquels on doit l'organisation de notre Canton en 1803 et la sauvegarde de l'indépendance vaudoise en 1813-1815 au moment de la chute de Napoléon. Druy, le meneur de la révolution radicale vaudoise de 1845, puis du bouleversement politique fédéral en 1848; premier conseiller fédéral vaudois. Et enfin, une génération plus tard, Ruchonnet.

Si l'on en juge d'après l'ignorance de la dame citée plus haut, il est nécessaire de faire connaître aux Vaudois de 2006 ce grand politique. Nous le pouvons aujourd'hui grâce à la thèse de doctorat ès lettres de M. Olivier Meuwly publiée récemment (Volume 128 de la Bibliothèque historique vaudoise): *Louis Ruchonnet, 1834-1893. Un homme d'Etat entre action et idéal*. M. Meuwly, si l'on en juge par ses diverses publications, est aujourd'hui un des meilleurs – si ce n'est

le meilleur – connaisseurs de l'histoire vaudoise de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il était donc à même de nous faire connaître ce grand Vaudois.

Dans une première partie, «les années de formation», l'auteur nous décrit la jeunesse de Ruchonnet, les sociétés (L'Helvetia, la Franc-maçonnerie) où le jeune étudiant en droit, puis l'avocat, va acquérir sa formation intellectuelle et politique. En 1863 il est élu au Grand Conseil, en 1866 au Conseil National.

Son élection au Conseil d'Etat en 1868 ouvre la deuxième partie de l'ouvrage: «Entre Lausanne et Berne – Ruchonnet en tant que chef politique». Au gouvernement, Ruchonnet se verra attribuer le Département de l'instruction publique. Il pourra travailler selon son désir au développement des écoles primaires et secondaires et ses réalisations marqueront pour longtemps l'école vaudoise. Il pose les jalons de la transformation de l'Académie en Université et aura la joie d'en voir la réalisation en 1891, alors qu'il est à Berne depuis quelques années. En 1874, Ruchonnet quitte le Conseil d'Etat pour reprendre son étude d'avocat. Décision surprenante, mais il semble que l'état de ses finances joua un grand rôle dans ce changement: on ne s'enrichissait guère à l'époque comme membre du gouvernement vaudois. Mais il reste conseiller national et prend une part active à la politique fédérale. En 1875, il est élu au Conseil fédéral mais refuse son élection.

Ce n'est qu'en 1881 que le Vaudois acceptera d'entrer au Conseil fédéral. C'est la troisième partie de l'ouvrage qui se terminera à la mort de Ruchonnet à Berne en 1893. M. Meuwly aborde ici toutes les grandes questions politiques que le conseiller fédéral vaudois eut à aborder et auxquelles il trouva souvent

une solution satisfaisante. Citons en vrac quelques-unes d'entre elles.

Une première tentative très centralisatrice de réforme de la Constitution fédérale avait échoué en 1872. Ruchonnet, alors au Conseil d'Etat, avait lutté farouchement contre ce projet au nom du fédéralisme, et les électeurs vaudois l'avaient massivement suivi. En revanche, il sera favorable à la nouvelle Constitution de 1874. Il n'est pas encore à Berne, mais cette réforme constitutionnelle entraînera une unification du droit fédéral qui va se poursuivre pendant des années. Il devra s'en occuper dès son arrivée dans la Ville fédérale. Il lui faudra aussi tenter d'apaiser les graves tensions qu'avaient provoquées les luttes du *Kulturkampf* dressant à nouveau conservateurs catholiques contre radicaux. Le conseiller fédéral y réussira, ce qui est d'autant plus remarquable que, dans son for intérieur, il était farouchement opposé à ceux qu'on nommait «les ultramontains». Même rôle de conciliation en 1889 lors des troubles très graves survenus au Tessin. Il y avait eu des morts, et une intervention de l'armée fédérale avait été nécessaire pour rétablir le calme.

Un autre grand sujet qui occupa toute la carrière politique de Ruchonnet, à Lausanne comme à Berne, c'est la question des chemins de fer. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces questions très complexes, mais l'action incessante du Vaudois en faveur de la ligne du Simplon si importante pour le développement économique du Canton ne fut pas vaine. En 1906, treize ans après la mort du conseiller fédéral, le tunnel sera percé et la liaison avec l'Italie réalisée. On n'est pas loin des problèmes d'aujourd'hui, des concurrences pour le percement des tunnels routiers ou des constructions

d'autoroutes. Ces quelques exemples suffisent à nous démontrer l'activité politique incessante de Ruchonnet.

Une des raisons de son succès est le réseau qu'il avait réussi à constituer dans le parti radical vaudois qu'il tenait solidement en main. Il avait aussi créé l'organe de presse *La Revue* qui lui permettait d'influencer l'opinion publique. Même après son départ pour Berne, Ruchonnet continuait à diriger le Canton et son gouvernement grâce à son lieutenant Vessaz qui transmettait fidèlement les ordres. Rien d'important ne se décidait à Lausanne sans l'accord du grand chef.

Tout cela, M. Meuwly nous le fait connaître dans cette étude fort détaillée et passionnante. Il ne nous cache d'ailleurs rien des contradictions du grand homme toujours partagé entre ses convictions fédéralistes affirmées, qui correspondent probablement à son attachement profond à la patrie vaudoise, et ses prises de position centralisatrices déterminées par son idéologie radicale. Au fond, Ruchonnet était avant tout un pragmatique; c'est sa force qui explique nombre de ses réussites, mais aussi, aux yeux de M. Meuwly, sa faiblesse. L'auteur serait enclin à admirer davantage Druy chez qui convictions idéologiques et action politique ne font qu'un. En tout cas, nous devons être reconnaissants à M. Meuwly de ne jamais tomber dans le panégyrique. Il nous fait découvrir au contraire un homme politique souvent contradictoire dans ses prises de positions mais capable de résoudre de ce fait les conflits violents qui agitent le Canton et la Confédération. Ajoutons que l'ouvrage est illustré par des portraits et de nombreuses caricatures de l'époque. Nous souhaitons à nos lecteurs le plaisir de faire plus ample connaissance avec grand Vaudois.

### M<sup>me</sup> Savary n'a pas besoin de savoir pour faire des lois

Dans *24 heures* du 10 avril 2006, M<sup>me</sup> Géraldine Savary, conseillère nationale socialiste, s'en prend au Centre Patronal, ces «fonctionnaires patronaux de Paudex qui se mêlent de tout sauf de croissance et de création d'emplois, qui tentent depuis des années de paralyser le canton et brident tout élan de réforme [...]»

Dans l'édition du 18 avril du même journal, M. Jean-François Cavin répond ainsi à la politicienne: [...] *M<sup>me</sup> Savary s'en prend en passant au Centre Patronal de façon si infondée et si haineuse que nous nous devons de réagir. A l'en croire, nous nous occuperions de tout sauf de croissance et de création d'emplois, nous tentons de paralyser le canton et nous bridons tout élan de réforme. N'en jetez plus! A la place de l'anathème, voici quelques faits.*

*Le Centre Patronal anime sept groupements voués à la création et au développement des entreprises et de l'emploi et participe activement à cinq autres. Dans le*

*cadre de deux mandats qu'il assume, il a récemment organisé deux manifestations, l'une nationale et l'autre internationale, de promotion industrielle. Sous l'autorité de conseils de fondation paritaires qui fonctionnent à la satisfaction des deux parties, nos institutions sociales investissent des dizaines de millions chaque année dans notre économie, particulièrement dans l'économie vaudoise.*

*Le Centre Patronal gère dix organismes voués à la formation et au perfectionnement professionnels, avec une douzaine de collaborateurs permanents.*

*Quant à l'avenir du canton, bien loin de favoriser une quelconque paralysie, nous formulons des propositions par dizaines et agissons en faveur d'un équipement moderne; notre engagement ample et résolu en faveur du M2 ou d'un nouveau musée des beaux-arts en a témoigné récemment.*

*Quant à M<sup>me</sup> Savary, nous lui donnerons volontiers des informations supplémentaires détaillées si elle consent à s'intéresser vraiment à notre travail.*

Nous doutons que Madame la conseillère nationale consente....

Le régime est ainsi fait que c'est M<sup>me</sup> Savary qui fait les lois, par exemple sur le travail, ou sur la formation professionnelle, et que le Centre Patronal doit s'y conformer. M<sup>me</sup> Savary est aussi l'une des protagonistes les plus agressives de la campagne pour l'«Espace éducatif suisse unifié»: cerise sur le monumental gâteau de notre argumentaire en faveur du NON le 21 mai!

D.

### Un peu d'écologie ne fait de mal à personne

L'écologie, c'est l'art de vivre dans le respect de l'environnement, que cela soit à la maison, au bureau, à l'usine, en voiture, à moto, à scooter, en avion, art qui passe par l'accomplissement de petits actes apparemment anodins, comme ne pas jeter ses ordures par la fenêtre, mais les rassembler dans un sac-poubelle, ne pas jeter ses sacs-poubelles par la fenêtre, mais les déposer sur le trottoir à l'endroit prévu à cet effet, ne pas jeter son mégot par la fenêtre de la voiture, surtout lorsque des citoyens circulent derrière vous sur leur scooter, mais l'éteindre dans le cendrier qui a été conçu pour cela, ne pas abandonner les restes de votre menu *cheeseburger royal* sur le banc sur lequel vous avez été contraint de vous reposer, pris d'une soudaine sensation de malaise accompagnée d'un accès de fatigue et de maux d'estomac, mais vous traîner courageusement jusqu'à la poubelle qui se trouve à trois mètres et d'y balancer le cadavre de votre dernier repas avant d'appeler le service des intoxications alimentaires, ne pas utiliser votre dernier 4x4 flambant neuf pour aller promener votre chien qui ne demande qu'à se dégourdir un peu les pattes, mais se contenter de marcher dans la rue en le tenant par la laisse, précautions apparemment sans importance, mais au combien bénéfiques à la qualité de l'air, à la limitation de sa teneur en CO<sub>2</sub> et à la couche d'ozone...

Le danger, me direz-vous, de promener son chien à pied, c'est que l'on n'est jamais vraiment certain d'être à

l'abri d'un citoyen qui a pour habitude de jeter ses ordures par la fenêtre, et qui, pourquoi pas, habite votre quartier. La réponse à cette objection est la suivante: quand vous vous serez ramassés les ordures du citoyen de votre quartier qui habite au 2<sup>e</sup> étage de son immeuble, vous pourrez au moins jouir de la satisfaction d'avoir évité le sac-poubelle de 110 litres du citoyen du 6<sup>e</sup> étage.

D'autres diront: mais pourquoi éteindre ma cigarette dans le cendrier de ma voiture alors qu'une si belle occasion s'offre à moi de me venger du citoyen de mon quartier qui balance ses ordures par la fenêtre et qui roule à scooter derrière moi? La réponse à cette objection est la suivante: vous n'avez rien à faire dans votre voiture, on vous a déjà dit de promener votre chien à pied!

D'autres encore diront: à quoi ça m'sert d'mettre mes restes de Mac'do à la poubelle? La réponse à cette objection est la suivante: de toute façon c'est trop tard, c'est avant de le commencer qu'il aurait fallu mettre votre Mac'do à la poubelle. On peut même ajouter le conseil suivant: ne prenez pas votre scooter pour aller aux urgences, service intoxications alimentaires, sinon vous risquez bien de vous prendre dans la figure le mégot de votre voisin qui promène son chien en voiture.

Vous n'imaginez pas tous les problèmes qu'un peu d'écologie peut vous éviter.

FABRICE TRIPONEZ

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch  
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch  
Imprimerie Beck, Lausanne

## Les médecins à Berne et ailleurs

### Programme

La manifestation des médecins sur la Place fédérale, le 1<sup>er</sup> avril, avait pour but d'attirer l'attention du public et du monde politique sur les inquiétudes de la profession; des décisions récentes ont joué le rôle de facteur déclenchant, particulièrement la baisse abrupte de 10% du tarif des examens de laboratoire du médecin privé (nous y reviendrons); mais il y a, en arrière-plan, des années de mécontentement croissant, depuis l'instauration de la LAMal, avec toutes ses exigences, ses obligations, ses contrôles, son catalogue démesuré des actes médicaux, son obsession d'économicité, poussée jusqu'à décomposer le temps des consultations à la minute près, bref, comme l'ont dit les manifestants, c'est d'un ras-le-bol généralisé qu'ils voulaient témoigner.

Les médecins semblent satisfaits de leur performance du 1<sup>er</sup> avril; la réunion a été bien revêtue, les calicots pleins d'humour, le sentiment d'unanimité réconfortant et prometteur. Pourtant, ici et là, des remarques nous donnent l'impression que l'événement manquait de netteté, de signification parlante pour le public. Les paroles du président de la FMH, le Dr de Haller, restent bien vagues: «Nous, médecins, connaissons la médecine, sa pratique quotidienne, et les patients. Nous avons des idées et des projets solides pour permettre au système de santé de se développer comme il se doit...» Et le Dr Kiefer, rédacteur de la Revue médicale suisse, bouillant défenseur de ses confrères, avoue un flou. «La manifestation manquait de revendications et d'objectifs clairs. Elle aurait dû dé-

fendre un véritable programme», affirmer «une vision du futur». Et Bertrand Kiefer d'appeler de ses vœux «des programmes qui règlent l'ensemble, des méta-programmes du système de santé, ceux qui s'occupent des filières de soins, des incitatifs économiques et de l'ensemble de la façon de gérer le système de soins. Le savoir et la pratique de la médecine leur sont complètement subordonnés. Impossible de pratiquer une bonne médecine sous des méta-programmes mal orientés.»

### Proximité

Et si la bonne médecine n'avait rien à voir avec les méta-programmes? (il en naît d'ailleurs en moyenne un par semaine, et chacun complique le précédent et suscite d'autres contradicteurs). Si la bonne médecine n'était pas celle que l'on imagine idéalement dans un organigramme parfait, selon des modèles sociaux, économiques, politiques, ou selon quelque autre idéologie? Nous voulons dire qu'il faut, avant tout, réfléchir à ce qu'est la médecine, pourquoi, où, et comment elle s'exerce.

On le dit depuis Hippocrate, et cela n'a pas changé, la médecine est d'abord une relation de confiance, et de confiance, entre deux personnes; le contenu de cette relation porte sur des difficultés de l'une d'elles, le patient, sur des troubles de nature diverse, corporels, psychiques, personnels, familiaux ou autres; sa finalité est de résoudre la difficulté en question, sachant que, touchant un sujet humain, celle-ci n'est jamais simple, univoque, et peut avoir des causes ou des répercus-

sions sur la personne dans son entier. C'est une simplification de vouloir considérer des domaines différents dans la personne, suivant l'organe ou la fonction qui souffre de la façon la plus évidente; l'intégralité de l'être malade ne doit jamais disparaître derrière un symptôme.

Ce disant, nous n'avons pas en vue la défense d'une médecine «holistique», qui recouvre diverses pratiques peu transparentes; à l'inverse, nous ne visons pas non plus les spécialités et les médecins spécialistes, car le domaine scientifique, en extension continue, ne peut être à la portée d'un seul homme. Seulement, la fonction d'intégration de la médecine est assumée par le généraliste, qui est la mémoire, l'archive et le répondant du patient, et son introducteur auprès des spécialistes. (Après tout, cela vaut mieux que la carte de santé, dont on n'a pas encore pu trouver le bon emploi ni su comment éviter les dérapages.)

Les généralistes, dans le Canton de Vaud, se sont groupés depuis plusieurs années dans une association, l'AMOV, Association des médecins omnipraticiens vaudois, dédiée à la défense et au développement de ce domaine central de la pratique médicale; ils travaillent en collaboration avec la Policlinique médicale universitaire, avec l'Unité de médecine générale du CHUV, et, pour certains projets, avec le Département de la santé publique; ils ont à leur actif certaines réalisations d'importance, telle que l'organisation de l'assistantat au cabinet du praticien (en complément de l'assistantat en hôpital); des

stages, en cabinet privé également, pour étudiants; des cours d'enseignement de la pratique généraliste, donnés à la Policlinique par des omnipraticiens installés à leur compte.

C'est par rapport à cet effort de valorisation de la profession qu'il faut juger de leur réaction aux décisions de Pascal Couchepin, entre autres celle de la baisse de tarif des laboratoires privés des médecins, dans le but de favoriser les grands laboratoires de ville et faire disparaître ceux des cabinets médicaux; cela reviendrait à enlever un moyen de diagnostic immédiat, indispensable aux médecins d'urgence et de premier recours.

Autre idée aberrante du Conseiller fédéral pour éviter une pénurie de généralistes (24 heures du 5 avril 2006): «Réduire la durée de formation pour la spécialisation de généralistes.» Autrement dit: créer une catégorie de médecins de seconde zone, qui serait forcément moins estimée que les autres; c'est exactement le contraire de la revalorisation cherchée pour contrer l'attrait fréquent de la spécialisation, chez les étudiants, et pour retrouver l'essentiel de la relation médicale primordiale.

Nous voici retombés dans un méta-programme contre-productif, typique de la politique suisse, et qui fait penser à la fable de l'astrologue tombé dans un puits, et à qui La Fontaine dit:

*Pauvre bête,  
Tandis qu'à peine à tes pieds tu  
peux voir,*

*Penses-tu lire au-dessus de ta tête?*

GEORGES PERRIN

### La sous-hérésie

Dans 24 heures des 18 et 19 mars 2006, page 2, M. le pasteur Claude Schwab titre longuement: «La vérité n'éclôt que si elle n'est pas imposée... l'hérésie est un devoir». Et M. Schwab de continuer: «...hérésie signifie choix. En matière de religion, comme dans d'autres domaines de la vie et de la pensée, l'individu moderne n'est pas placé devant la possibilité, mais devant l'obligation de faire le choix de ce qu'il va croire.» Or, «...les religions (comme les systèmes politiques totalitaires) ont été tentées de construire des monopoles de croyance dotés d'une police maniant l'anathème et sanctionnant les erreurs, les transgressions, les dissidences ou les déviations.»

Aux dires de M. Schwab, toute opinion peut donc être juste, à la condition que personne ne l'ait jamais proférée avec une quelconque fermeté. C'est une attitude de sous-hérétique: incapable de la moindre affirmation proprement théologique, notre pasteur choisit de ne pas choisir, sans voir que le néant s'impose alors à lui.

Ne rien choisir constitue le meilleur moyen de courir à sa perte. C'est du reste exactement ce que l'Eglise se refuse à faire, qui affirme toujours la vérité de l'Evangile, même quand elle ne manie pas le dogme et l'anathème. En cela, l'Eglise vaut infiniment mieux que les relativistes, les libéraux et les sceptiques de tous poils. L'Eglise, elle, a choisi quelque chose et même quelque Un.

Cependant, M. Schwab lui-même ne saurait rien affirmer du tout. L'être humain introduit la notion de vérité jusque dans le moindre de ses propos. Il n'est pas jusqu'au relativisme le plus crasse qui, se dévorant lui-même, n'affir-

me avec une conviction pleine et entière que rien n'est jamais certain. Toute affirmation sincère se fonde implicitement sur un fait objectif, qu'on ne saurait confondre avec l'expression d'une conviction subjective.

La déception de ne pouvoir jamais se faire une conception totale ni totalement claire des termes de nos jugements ne fait rien à l'affaire: nous connaissons la certitude jusque dans le moindre de nos jugements, preuve en est que nous agissons tous les jours conformément à l'idée que nous nous faisons de la réalité. Les résultats constatés et explicables de nos actions attestent la légitimité de cette attitude. Le doute lui-même est étroitement limité par la certitude même de douter.

Ainsi, celui qui croit sincèrement devrait abandonner toute prévention contre le dogme et l'anathème, parce qu'il devrait lui sembler évident que l'Eglise puisse et doive affirmer la vérité et rejeter l'erreur. L'apostolat authentique ne constitue donc pas une entreprise d'asservissement des masses. Une confession de foi ne doit pas non plus être ressentie comme une privation insupportable de notre liberté. En fait, la foi en la vérité ne peut que rendre obsolète la liberté conçue comme le droit de croire et de dire tout ce qui nous passe par la tête, de même que la découverte du but rend obsolète l'instrument d'une quête aboutie.

On peut certes croire ou pas ce qu'affirme l'Eglise. Mais ne pas le croire juste parce que c'est l'Eglise qui le dit touche à l'infantilisme. Cet anti-conformisme de façade retourne l'argument d'autorité pour en faire quelque chose d'encore plus faux: une hostilité pleine de préjugés. Nous déplorons

d'autant plus une si ringarde rébellion qu'elle est le fait d'un Ministre.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

### Juvenilia LIX

Un groupe de touristes visite l'ancienne forteresse d'artillerie suisse de Reuenthal, en Argovie, près du Rhin, témoin des efforts de défense des années 30 et 40. Vers la fin du tour des galeries, les participants sont invités à poser des questions.

Une demoiselle allemande avance la sienne: «Mais pourquoi donc les Suisses ont-ils jugé bon de construire de pareils trucs?» – Quelques secondes de silence complet. Un ange passe. Et puis le vieux garde-fort retraité qui guide le groupe se fait entendre, gravement: «Mademoiselle, c'était à cause de vos aïeux.»

Mais la jeune touriste n'y a rien compris.

R. B.

### Juvenilia LX

Le chauffeur du car est un mélomane qui écoute «Aqua-concert» de Lapp et Simon. Maria Callas chante un air de Puccini. Trois rangées en arrière, Tiphaine et Léa commentent:

– C'est épouvantable! Comment peut-on enregistrer de telles horreurs?

Les jeunes filles pouffent, caricaturèrent les vocalises, s'esclaffent.

– Une voix pareille, c'est pas permis! Si elle ose passer à la radio, c'est que personne ne lui a dit qu'elle n'était pas faite pour ça.

– Tu as raison, Léa, et je vais te donner un autre exemple: je connais un type qui se prend pour un artiste; quinze ans qu'il essaie de percer. Ça fait pitié. Quinze ans de perdus, alors qu'il aurait pu apprendre un métier intéressant, se marier, avoir des enfants... Mais voilà: personne ne lui a jamais dit qu'il était nul. Son problème, c'est qu'il n'a pas de vrais amis. Les amis sur lesquels on peut compter sont ceux qui osent nous dire les pires vérités. Au début, ça fait mal, mais ensuite on est reconnaissant.

– Une chose est sûre: cette chanteuse n'a pas d'amis.

J.-B. ROCHAT

## Marche du Pays 2006

Nous rappelons à nos lecteurs que la Marche du Pays de cette année aura lieu le samedi 6 mai (le 13 mai en cas de mauvais temps). Cette marche de plaine durera environ cinq heures. Nos lecteurs et leurs amis sont les bienvenus!

On peut demander les renseignements par fax au 021 312 67 14, ou par téléphone de 8 à 10 heures au 021 312 19 14.

## Vocation

23 décembre 1896: pour la première fois dans son *Journal*, Ramuz, copiant une lettre écrite à sa mère, fait état de sa vocation d'écrivain: «Il y a bien longtemps déjà que la carrière littéraire me tente. Je ne sais trop comment cela s'est fait; c'était dans ma nature». L'adolescent ne se dissimule pas les difficultés de l'entreprise. Très bientôt, il les affrontera dans les faits. Il faudra «se faire un nom [...] essayer des revers sans se laisser décourager [...] beaucoup de travail et de persévérance [...] des protections».

Un mois et demi plus tôt, Ramuz a établi un programme poétique. Il se propose de «commencer par des mètres connus», de «les répéter par pur exercice pour s'en pénétrer», ensuite il lui sera possible d'atteindre le but «sans suivre les chemins frayés». Verlaine est le premier auteur d'enver-

sure dont Ramuz parle. Il a «plaisir à découvrir sous la naïveté voulue de la forme un art très subtil».

A 18 ans, Ramuz se signale par une maturité inhabituelle chez un adolescent. Sa pratique de l'introspection lui donne de la distance par rapport à lui-même. «Je suis seul», écrit-il, «seul, toujours seul». Il attribue ses «accès de misanthropie» et ses doutes récurrents à «un mauvais quart d'heure [...] où l'enfant dépouille son caractère pour en prendre un nouveau, celui de l'homme.» Avec une lucidité étonnante, il sait que ce quart d'heure se prolongera des années. Ses doutes sur sa valeur vont le tourmenter: «Quand donc arriverai-je à la terre ferme après cette traversée périlleuse dans le sable mouvant?» Il n'y aura jamais de terre ferme pour Ramuz. Même quand la reconnaissance pu-

blique viendra, le désir de perfection l'empêchera de se reposer jamais sur ses lauriers.

Après avoir réussi son baccalauréat, Ramuz passe six mois à Karlsruhe. On ne peut pas dire qu'il aime les Allemands. Tous les clichés imaginables semblent se révéler justes. Il est question de «respect excessif de l'autorité», de «casques à pointe», de «casernes», de «barbarisme teuton». Les étudiants des *Burschenschaften* lui font horreur. Ressemblant soit à des «tonneaux», soit à des «squelettes», ils exhibent leurs faces couturées par les coups de sabre reçus en duel. «Pétris de lourdeur», «engraissés par la bière», «la panse proéminente sanglée dans le ceinturon», les mâles Allemands le navrent. Les femmes ne sont pas mieux notées: «L'Allemande n'a pas l'esprit et l'élégance de la Fran-

çaise. Elle n'a pas non plus la grâce et la belle santé physique de l'Anglaise, entretenue par les sports favoris et l'hygiène à la mode.»

N'attendons pas de détails plus croustillants! Ramuz est pudique. Avant de partir pour la Germanie, il a néanmoins évoqué un amour déçu: «Je l'aimais, elle n'en savait rien. Je l'aime encore, elle l'ignore.»

Le séjour en Allemagne lui donne l'occasion de quelques exercices littéraires: des descriptions du Rhin et du soleil de novembre sur Karlsruhe. Ramuz, si attentif aux couleurs et à la lumière, peut alors jouer au peintre, ce qu'il adore. Peut-être en serait-il devenu un vrai si la passion des mots ne l'avait pas absorbé d'entrée de jeu tout entier.

JACQUES PERRIN

## On nous écrit: A propos des projets de lois ecclésiastiques

On doit savoir gré à La Nation d'avoir donné<sup>1</sup> l'un des rares articles qu'on ait pu lire ces derniers temps sur les projets de nouvelles lois ecclésiastiques, écrit par quelqu'un qui sait ce dont il parle. La position surprenante du Synode sur la question de la personnalité morale des paroisses appelait d'urgence une réaction solidement motivée. Mais il y a plusieurs autres observations à faire sur ces projets de lois, et il faut souhaiter que d'ici aux délibérations du Grand Conseil, nous trouvions dans notre presse les éléments d'une discussion publique sur les futures relations de l'Eglise et de l'Etat.

Sans traiter à fond aucun de ces sujets, nous allons en tenter l'inventaire. Mais avant toute chose, il convient de rappeler quelles sont les lois projetées. Notre nouvelle Constitution exige l'élaboration de trois lois: une pour l'église protestante, une pour l'église catholique (ce sont les deux institutions de droit public), et une pour la communauté israélite (déclarée par la

Constitution d'intérêt public). Le Conseil d'Etat s'apprête à proposer au Grand Conseil cinq lois; les deux projets qui ne sont pas nécessaires sont:

1. une loi sur les rapports entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public;
2. une loi sur la reconnaissance des communautés religieuses et sur les relations entre l'Etat et les communautés religieuses reconnues.

La première de ces lois supplémentaires serait en quelque sorte une loi œcuménique sur l'Eglise vaudoise (protestante et catholique), et ne saurait déplaire dans son principe au soussigné, qui en avait esquissé le vœu à la fin du siècle dernier<sup>2</sup>. Mais il faut voir le projet: il est d'un matérialisme désolant, réduisant les églises au rang d'organisations socio-culturelles; aucune mention de l'annonce de l'Evangile n'est faite dans l'énumération des tâches qui leur méritent les subventions de l'Etat.

La loi sur la reconnaissance des communautés religieuses etc. concer-

nerait les communautés qui, n'étant ni l'une des deux grandes confessions chrétiennes, ni la communauté israélite, peuvent demander, comme le prévoit la Constitution, à être reconnues d'intérêt public. On peut élever les plus grands doutes sur l'utilité d'une loi superfétatoire, par laquelle le législateur viendrait entraver lui-même une liberté que la Constitution lui a sagement réservée en précisant que chaque Eglise ou communauté religieuse reconnue fait l'objet d'une loi qui lui est propre (Art. 172, al. 1).

Si l'on entre dans le détail des trois lois nécessaires, on relèvera d'abord la question capitale de la personnalité morale des paroisses, fort bien traitée par M. Delacrétaz, en remarquant que si l'avis du Synode était suivi par le législateur; le mot même de paroisse disparaîtrait de la loi sur l'Eglise réformée. Un autre point qui mériterait quelque développement, ce sont les implications du fait que les membres de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud

(FEDEC-VD) sont des associations paroissiales, tandis que les membres de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) sont des hommes et des femmes; le projet est d'ailleurs fort imprécis là-dessus.

Enfin, la question de la mise à disposition des temples et des cures par l'Etat ou les communes qui en sont propriétaires est traitée dans la parfaite ignorance de l'origine de ces propriétés et des obligations auxquelles elles sont soumises: la notion d'affectation d'intérêt public paraît totalement inconnue aux auteurs du projet.

DANIEL BOVET  
Ancien député et constituant

<sup>1</sup> Olivier Delacrétaz «Il faut conserver la personnalité morale aux paroisses vaudoises», La Nation, 14 avril 2006.

<sup>2</sup> «L'esprit d'Alexandre Vinet peut-il éclairer l'Eglise vaudoise à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle?» Alexandre Vinet, regards actuels, Cahiers de la Renaissance vaudoise, Lausanne, 1996.

## Sottise Academy

On s'amuse bien à l'Université de Lausanne. La vénérable Académie se transforme en espace «fun», elle ressemble à ces émissions de télé où l'on recherche la nouvelle star.

Le changement de signalétique à Dorigny donne l'occasion au secrétariat de jouer au jury. Un courriel invite les membres de la «communauté» universitaire à choisir par vote électronique le nom d'un des bâtiments des sciences humaines et celui d'un pavillon annexe.

L'originalité n'est pas à l'ordre du jour. Le courriel précise que «par souci de cohérence à l'échelle du site, le Rectorat a exprimé dès le départ qu'il ne pourrait prendre en considération que les mots-valises». Autant dire qu'il est exclu d'avance de s'extraire d'une certaine stupidité postmoderne appréciée en haut lieu.

Aussi le Rectorat n'a-t-il retenu qu'une proposition du groupe opposé à la nouvelle signalétique. Le bâtiment des sciences humaines pourrait s'appeler «Anthropole» au lieu d'«Humense». Cette proposition a été retenue au terme d'une «large» consultation (une consultation qui n'est pas «large» n'existe pas). Quant au pavillon, la «communauté», dont il s'agit de «marquer plus

clairement l'identité», choisira entre trois mots. Pour la peste «Extranef», tapez 1! Pour le choléra «Intranef», tapez 2! Pour «Stratégone» (là c'est carrément la grippe aviaire), tapez 3.

Dans ces émissions cruelles où une star est élue parmi des milliers de candidats, les réalisateurs ont l'habitude, pour faire rigoler le public avant de passer aux choses sérieuses, de diffuser un «best of» de dix productions nullissimes issues des sélections préliminaires.

Il semble que dans sa consultation le Rectorat en soit resté à ce stade. On a juste le choix de se moquer de l'appellation la plus grotesque.

J. P.

## Juvenilia LV

Julien, gymnasiens lausannois de dernière année, s'empare à la fin de la période de français: «Je me réjouis d'être mort pour demander à Ramuz s'il a vraiment mis dans ses textes tout ce que la prof. y trouve!»

U.

## Le Coin du Ronchon

### Hâte-toi lentement ... et laisse-moi rouler!

Comme chaque année pendant les vacances de Pâques, de nombreux vacanciers se sont lancés sur les routes bondées en direction du sud, causant des kilomètres d'embouteillages, de multiples accidents et maints autres inconvénients. Une occasion pour de nombreux écologistes de rappeler leur désamour de la civilisation et de ses frénésies parfois absurdes, et conséquemment leur aspiration à redécouvrir la pureté originelle telle qu'ils la conçoivent, faite de calme et de tranquillité, de petites fleurs et d'animaux sauvages, et bien sûr de mobilité douce, la douceur s'exprimant idéalement dans la force humaine exempte de toute énergie extérieure.

Cet art de vivre s'exprime en particulier dans les «slow-up», sortes de grandes rencontres populaires où la gent écologiste se retrouve pendant une journée dans une région entièrement fermée au trafic automobile qu'elle parcourt à pied, à vélo ou en

patins à roulettes. Les «slow-up» sont organisés notamment par les milieux de promotion de la santé, l'objectif étant d'«encourager les personnes sédentaires à se dépenser physiquement», à défaut de les encourager à parler en français.

La dernière de ces grandes messes de la mobilité douce a eu lieu dimanche dernier autour du lac de Morat. Un communiqué de l'ATS nous apprend que 85'000 personnes s'y sont précipitées, que les organisateurs ont «failli être débordés», que des «bouchons de piétons» se sont formés, que deux accidents avec blessés se sont produits et que les Samaritains ont dû intervenir pour de nombreux malades dus à la chaleur et à la promiscuité.

Pour vraiment apprécier la nature, il faut une voiture climatisée et des routes désertes.

LE RONCHON